

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Miramas (13140)

Réponses de Errol Ferrer, au nom de la liste « Miramas avec Vous »

– le 04/02/2020 à 07:58 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Question 1- Repenser le plan de circulation (en cours de réalisation) en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville afin de redonner la priorité aux déplacements actifs et aux transports en commun afin de créer un réseau cyclable communal cohérent et continu, permettant aux citoyens de se déplacer en vélo de la manière la plus directe et sécurisée possible.

Plusieurs scénarios ont été imaginés, notamment dans le cadre de la dynamisation du coeur de ville. Toutefois, les choix définitifs seront faits lors d'ASSISES POUR LE COEUR DE VILLE.

Action n°2 : je m'engage

Affecter Q 2- Un budget dédié conséquent attribué chaque année ; pour indication, chez nos voisins d'Allemagne ou des Pays-Bas, c'est 30 €/an par habitant, soit plus de 8100000€/an pour Miramas du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Un budget participatif de 400 000€ la 1ere année de mandat, attribué aux Assemblées de quartier, figure sur nos propositions. Des projets pourront évidemment concerner les modes de déplacements actifs. Mais le réseau cyclable communal ne sera pas réalisé avec ce budget.

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Q 3- Un comité vélo incluant un suivi opérationnel, se réunissant au minimum 4 fois par an, présidé par un représentant missionné. Objectif : consulter les associations cyclistes et les associations d'usagers piétons et handicapés en amont des aménagements envisagés, et rendre compte de l'action des différents services impliqués dans les Conseils de Quartier.

La démocratie participative fait partie de l'ADN de notre liste. Le Comité vélo sera donc consulté en amont des aménagements envisagés.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Q 4- Des itinéraires cyclables jalonnés, avec des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines bien signalisées, pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité – gares, écoles et lycées, commerces et zones commerciales, équipements municipaux, sportifs, associatifs et culturels, centres de santé et quartiers résidentiels.

Le plan vélo de la métropole doit poursuivre les liaisons inter villes. Par contre nous veillerons à ce que les liaisons avec/entre les centres d'intérêts locaux se développent.

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Q 5 - Dans les rues où c'est possible, créer des pistes cyclables à chaque chantier de réfection de la chaussée, en application de la loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie).

Q 6 réaliser en priorité les investissements voiries de sécurisation des axes et des points noirs relevés sur la carte du «Baromètre des Villes Cyclables 2019» par des Miramasséens, avec leurs 33 commentaires et 67 réponses (dont 61 de cyclistes).

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération Q 7 Prioriser les accès cyclables en centre-ville et aux équipements scolaires, favoriser l'installation de commerce de centre ville, et décourager les zones commerciales périphériques.

Nous lancerons des ASSISES POUR LE COEUR DE VILLE afin que celui-ci redevienne un lieu d'achat, de promenade, de loisir, de détente.

Action n°7 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur Q 8- Lancer un plan phasé pour libérer nos trottoirs des obstacles (poteaux divers et mobilier urbain), et ainsi faciliter les déplacements des handicapés, des piétons, et des cyclistes, et créer des emplacements de livraison pour les commerces et les poubelles.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Q 9 *Calmer le trafic automobile en ville et créer ou faire créer des parkings auto autour du centre-ville dès qu'une opération immobilière proche du centre déposée à l'urbanisme le permet.*

Notre objectif est de faire de Miramas une ville sûre et apaisée. Pour ce faire nous devons diminuer la charge des véhicules automobiles en centre ville. Nous envisageons la création de parkings en limite de ville, d'augmenter la fréquence de rotation de bus propres et prioriser les modes de déplacements actifs.

Action n°9 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment Q 10- Généraliser les double-sens cyclables et les cédez-le-passage cycliste aux feux en implantant la signalisation prévue.

Action n°10 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Q 11- *Mettre en place avec les parents d'élèves des «pédibus» et «vélobus» pour emmener les enfants à l'école.*

Un réseau "pédibus" fait déjà partie de nos propositions

Action n°11 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Q 12- Faire appliquer strictement les règles d'urbanisme concernant les habitations qui ont leur garage condamné ou réaménagé, et dont les occupants se stationnent en gênants dans la rue.

C'est fréquemment le cas dans notre ville. Ce qui a pour conséquence de congestionner la rue. Nous mènerons cette réflexion avec les conseils de quartier.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Q 13- Offrir du stationnement vélo sécurisé dans les logements sociaux et les établissements publics et scolaires en profitant du programme Alvéole de la FUB (financement à 60%), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Q 14- Implanter des arceaux vélos normatifs, près des commerces du centre

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Voir Q 13

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°16 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Q 15- Proposer une aide à l'achat d'un vélo pour les populations défavorisée et les entrepreneurs locaux et leurs livraisons (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

La mise à disposition gratuite de vélos est actuellement envisagée. Favoriser l'implantation locale de lieux de vente et d'auto réparation de vélos

Action n°17 : je ne m'engage pas

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Q 16 créer une «maison du vélo» près du pôle d'échanges de la gare, équipée de WC et de douches, et accueillant les acteurs associatifs vélo et un atelier d'auto-réparation.

Nous ne pouvons pas, raisonnablement, nous engager à mener cette action dans l'immédiat...

Promouvoir une culture vélo

Action n°18 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Q 17- Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Dans les écoles primaires, mais également les collèges, les centres sociaux ...

Action n°19 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Q 18- Créer des pistes cyclables d'apprentissage, pour faciliter les écoles-vélo pour tous.

Action n°20 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Q 19- verbaliser les stationnements automobiles illicites sur trottoirs et/ou pistes cyclables, qui se sont généralisés à certains endroits bien connus.

Action n°21 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Q 20- Lancer un plan de communication envers toute la population sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas à vélo,...) et sur les avantages des transports actifs, afin battre en brèche les idées reçues.

Q 21- Lancer un plan de formation des élus, des automobilistes, des conducteurs de bus et de cars, des policiers, (...) sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo.

Ces actions seront menées en concertation avec les conseils de quartier, la police de proximité ...

Commentaires généraux

Utilisant moi-même le vélo comme moyen de déplacement prioritaire, je suis très sensible au développement de réseaux cyclables sécurisés. Un parc de vélos à disposition des élus et des agents municipaux est également envisagé.